

## Bulletin d'histoire politique

# Les pays africains à l'Expo 67 : symboles du changement

Aude Hendrick



Volume 17, numéro 1, automne 2008

L'Expo 67, 40 ans plus tard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056047ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056047ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hendrick, A. (2008). Les pays africains à l'Expo 67 : symboles du changement. *Bulletin d'histoire politique*, 17(1), 79–91. <https://doi.org/10.7202/1056047ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Les pays africains à l'Expo 67 : symboles du changement

AUDE HENDRICK

*Doctorante en histoire aux Facultés universitaires Saint-Louis. Bruxelles*

Deux des objectifs majeurs des organisateurs de l'Expo 67 étaient de réunir autant, voire plus de participants qu'à l'exposition qui l'avait précédée, l'Expo 58 de Bruxelles, et de présenter les changements survenus dans le monde depuis lors. Parmi ces changements figurait l'accession à l'indépendance d'un grand nombre de pays d'Afrique.

En effet, à l'aube des années 1960, neuf pays africains étaient indépendants. Ils avaient soit échappé à la longue domination européenne (comme le Libéria et l'Éthiopie), soit réussi à s'en défaire (à l'instar de l'Égypte, de la Libye, du Soudan, du Maroc, de la Tunisie, du Ghana et de la Guinée). À la fin de la décennie, ils seront au nombre nettement plus significatif de quarante et un. Un vaste mouvement de décolonisation se marque donc très visiblement entre 1960 et 1969.

Parallèlement à la décolonisation, le panafricanisme devint plus concret. Le 25 mai 1963, le Sommet panafricain d'Addis-Abeba donna naissance à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) dont les objectifs étaient de consolider l'unité et la solidarité de l'Afrique et de mettre fin à toute forme de colonialisme sur le continent. D'autres unions africaines se constituèrent aussi sur une base linguistique, régionale ou économique<sup>1</sup>. D'un point de vue plus global, cette décennie voit se multiplier les actes de coopération entre les différentes nations du monde.

Il nous a semblé intéressant d'analyser si les changements majeurs qui se sont opérés en Afrique durant les années 1960 ont eu un impact sur l'Expo 67 et sur l'image qui fut donnée de l'Afrique dans ce contexte. Cet article se focalisera essentiellement sur la Place d'Afrique, étant donné la grande visibilité dont elle a disposé sur le site de l'Expo. Pour une présentation plus détaillée de l'ensemble des nations africaines présentes à Montréal en 1967, nous renvoyons à d'autres travaux<sup>2</sup>.

## LES EFFORTS POUR OBTENIR LA PARTICIPATION DES ÉTATS AFRICAINS

Étant donné les objectifs fixés par les organisateurs de l'Expo 67, le Commissaire général de l'Exposition, Pierre Dupuy, considéra très vite qu'il était nécessaire d'aller rendre visite aux pays africains pour obtenir leur participation.

Son voyage en Afrique dura quatre mois et, au total, 25 pays africains furent invités à participer à l'Expo. Ces visites en Afrique firent prendre conscience à Pierre Dupuy que la majorité des pays étaient « trop jeunes pour avoir réuni les hommes compétents qui leur permettraient de construire chacun un pavillon national avec un budget raisonnable »<sup>3</sup>. Des pays comme la Côte-d'Ivoire et le Sénégal échappaient à ce jugement, mais ils étaient prêts, par solidarité, à se joindre aux autres dans un ensemble africain. C'est ainsi que naquit la Place d'Afrique, dont la construction fut permise à la suite d'investissements des pouvoirs fédéraux, provinciaux et municipaux. Quinze pays d'Afrique trouvèrent de la sorte l'occasion de se présenter pour la première fois depuis leur indépendance. L'Éthiopie et l'Île Maurice, qui participent également pour la première fois à une Exposition universelle, ont choisi de construire leur propre pavillon pour dévoiler leur pays aux visiteurs. Le cas de l'Île Maurice est d'ailleurs très particulier puisqu'il est le seul pays africain représenté à Montréal qui soit encore une colonie britannique en 1967.

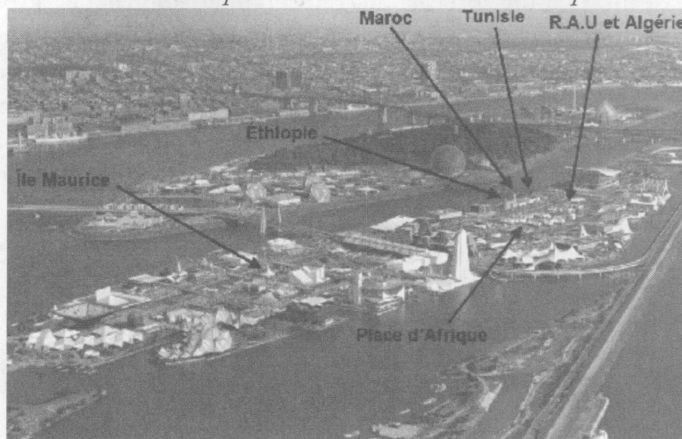
Le même esprit de rassemblement fut suivi pour l'invitation des pays arabes, par l'intermédiaire de contacts avec la Ligue arabe. La proposition était de réunir les pavillons de ces pays dans un même environnement. La République arabe unie accepta l'invitation de Montréal suite à l'intervention du premier ministre canadien auprès du président Nasser. L'Algérie accepta également de se joindre au groupe composé de la R. A. U. et du Koweït<sup>4</sup>. Quant à la Tunisie et au Maroc, ils penchèrent tous deux pour une participation distincte de cet ensemble arabe.

Le rapprochement géographique des pavillons africains sur le site de l'Expo, à l'exception de celui de l'Île Maurice, renforçait la visibilité d'une présence massive des pays du continent africain. Il est fort probable que cette disposition n'ait pas été laissée au hasard étant donné l'objectif des organisateurs d'illustrer les changements qui s'étaient opérés en Afrique durant les années 1960.

### LA PLACE D'AFRIQUE

Une séance consacrée à la Place d'Afrique fut organisée lors de la quatrième réunion du collège des Commissaires généraux de section (Montréal,

FIG. 4 : *Vue aérienne du site de l'Expo et emplacements des pavillons africains.*  
(Archives de la municipalité de Montréal. Annotations par l'auteur)



24-26 mai 1966). Les commissaires généraux y analysèrent les questions relatives à l'aménagement, au logement du personnel, aux journées nationales et aux conditions locatives des pays qui composent la Place d'Afrique. Sur ces différentes questions, la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (CCEU) offrait aux nations africaines la possibilité de participer à l'Expo 67 sans avoir à faire face aux dépenses considérables qu'impliquent la construction et l'organisation de pavillons individuels. Aux efforts consentis pour l'invitation des pays africains vont donc succéder une profonde détermination de voir aboutir le projet de la Place d'Afrique, malgré les investissements non négligeables qu'il occasionne<sup>5</sup>.

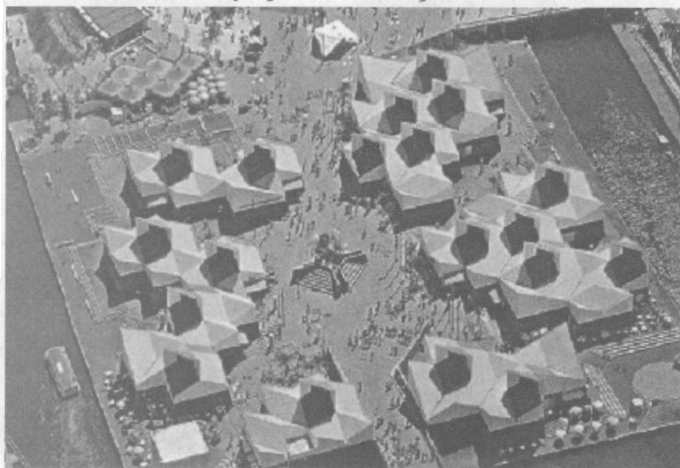
D'autre part, la réunion suivante se tint à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 12 au 16 janvier 1967. Notre hypothèse est que la CCEU ne désirait pas seulement aider ces pays à venir se présenter à Montréal : elle les incitait aussi à contribuer à l'élaboration de l'Exposition. Ce geste traduit, selon nous, davantage la considération envers les jeunes nations africaines que l'aide purement budgétaire qui leur était apportée. Comme chaque pays n'avait pas la possibilité d'envoyer un ensemble folklorique, une commission de la Compagnie de l'Expo choisit, en accord avec les pays participants, de constituer un ensemble africain unique à partir des meilleures troupes issues de ces pays. Cette troupe présentera un spectacle régulier sur la Place d'Afrique pour signaler aux visiteurs la particularité de cet ensemble de pavillons. Afin de ne pas encombrer les pavillons nationaux, ils décidèrent également qu'un seul magasin regrouperait les objets d'arts produits sur place par les artisans<sup>6</sup>.

## LA CONCRÉTISATION DU PROJET ET LES ADHÉSIONS

Avec l'autorisation spéciale du Bureau international des expositions (BIE), la CCEU avait construit une série de petits pavillons assez identiques dans lesquels les pays africains furent invités à se présenter. Cette construction prit le nom de Place d'Afrique. L'autorisation du BIE était indispensable en raison de son règlement, qui prévoit que dans une Exposition universelle et internationale de première catégorie, les participants doivent construire eux-mêmes leur pavillon.

Selon les mots du directeur de l'aménagement à l'Expo, le colonel Edward Churchill : « La Place d'Afrique présentera l'Afrique telle que la conçoivent et la voient les Africains ». Cette déclaration décrit l'évolution fondamentale qui distingue l'Expo 67 des expositions universelles antérieures, car tous les pays représentés dans cet ensemble de pavillons le seront pour la première fois de manière indépendante et ils auront, dès lors, la possibilité de choisir librement leur présentation, sans la moindre contrainte de type colonial. Pourtant, l'architecture des pavillons leur est imposée et elle ne témoigne pas de manière évidente des caractéristiques africaines.

FIG. 5 : *La Place d'Afrique (Bibliothèque et Archives Canada)*



Six groupes de pavillons étaient réunis autour d'une place centrale. Chaque groupe était conçu de façon à créer des pavillons à la fois indépendants et interdépendants : il était donc possible de visiter chacun des pavillons sans avoir à en traverser un autre, ainsi que de se promener d'un pavillon à l'autre du groupe sans devoir passer par l'extérieur. Les niveaux

du sol étaient différents d'un pavillon à l'autre pour leur offrir une certaine différenciation. Les conditions de location étaient de trente dollars par pied carré de surface construite. Le loyer couvrait le prix de la construction, des installations électriques, de l'aménagement paysagiste et des jardins, de l'entretien et des services de sécurité<sup>7</sup>. Cette construction, malgré un accueil très enthousiaste du public ne fit pas l'unanimité chez les Africains. En effet, Pierre Billon, le Commissaire général de la Côte-d'Ivoire aurait préféré des cellules distinctes pour chaque pays car les visiteurs ne faisaient pas toujours la distinction entre les pavillons. Il aurait également voulu que l'architecture rappelle les huttes à toit de chaume des pays africains<sup>8</sup>.

Le Ghana fut le premier des nouveaux pays indépendants de l'Afrique noire à adhérer à l'Exposition universelle de Montréal. Les liens qui unissaient ce pays au Canada au sein du Commonwealth et le fait qu'il avait acquis son indépendance dès 1957 seront évoqués à l'époque pour expliquer son enthousiasme à l'égard de l'Expo 67<sup>9</sup>. Cette intention du Ghana de participer à l'Exposition universelle de Montréal précède la tournée africaine entamée en janvier 1965 par le Commissaire général Pierre Dupuy pour obtenir la participation des autres pays africains indépendants<sup>10</sup>. À l'issue de cette tournée qui dura plus de quatre mois, une participation massive du continent africain semblait se dessiner. Le Commissaire général annonça à la presse que quatre pays (Côte-d'Ivoire, Niger, Haute-Volta, et Dahomey<sup>11</sup>) avaient officiellement décidé de participer et que des observateurs d'autres pays viendraient à Montréal pour récolter des informations lors de la première réunion des Commissaires généraux de section. Pierre Dupuy souligna aussi que le principal obstacle à l'adhésion des nations africaines, mais aussi d'autres nations dans le monde, était d'ordre financier<sup>12</sup>.

Au total, 15 pays constitueront la Place d'Afrique, cités ci-dessous par ordre chronologique d'adhésion : le Ghana (24/12/1964), le Niger (24/1/1965), la Côte-d'Ivoire (24/1/1965), le Cameroun (24/2/1965), le Tchad (9/3/1965), la République Démocratique du Congo (3/6/1965), la Tanzanie (26/8/1965), le Gabon (3/9/1965), le Sénégal (4/10/1965), le Togo (15/10/1965), le Kenya (3/12/1965), l'île de Madagascar (30/3/1966), l'Ouganda (14/4/1966), le Rwanda (6/10/1966) et le Nigeria (8/12/1966)<sup>13</sup>.

Ces 15 pays regroupés sur la Place d'Afrique présentent des similitudes au niveau des domaines qu'ils mettent en valeur. Le secteur touristique trouve généralement une place de choix, voire primordiale dans les pavillons. En ce sens, les concepteurs des pavillons ont bien à l'esprit l'attrait que constitue l'exotisme africain pour les visiteurs nord-américains et les retombées économiques positives qui pourraient en découler si ce secteur se développait. La

documentation distribuée dans les pavillons apparaît d'ailleurs, au vu des dépliants retrouvés aux archives nationales du Québec, en bonne partie consacrée au secteur touristique<sup>14</sup>.

Les progrès réalisés depuis l'indépendance sont presque systématiquement présentés, même s'il s'agit davantage de promesses d'avenir que de réalisations concrètes. L'économie de la majeure partie de ces pays repose sur l'agriculture et l'extraction des ressources minières. Cette économie de type primaire s'accompagne de risques, étant donné qu'elle dépend des cours du marché mondial. En 1967, les pays africains ont bien conscience des risques que contient cette économie héritée de la période coloniale : ils s'efforcent donc d'illustrer leur potentiel industriel et de favoriser l'apport de capitaux et de personnel étrangers. De même, les visites de chefs d'État seront l'occasion de créer ou de consolider des liens économiques et sociaux (dans le domaine éducatif principalement).

Le choix d'une présentation au sein de l'ensemble de la Place d'Afrique offrait un avantage financier important aux pays participants, mais il provoquait aussi une perte d'individualité. Pour contrer ce problème, certains pavillons se distinguèrent de manière assez nette par une présentation originale (la faune du pavillon ougandais) ou par la mise en valeur d'un secteur caractéristique (la littérature au pavillon sénégalais). Par ailleurs, trois pays choisirent volontairement de s'afficher ensemble autour d'un thème commun (*L'Homme artisan*) : il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, trois pays membres du Conseil de l'Entente<sup>15</sup>.

#### LES JOURNÉES NATIONALES ET LES VISITES DES CHEFS D'ÉTAT

Dès 1964, la CCEU considérera l'Expo 67 comme l'une des fêtes majeures du Centenaire de la Confédération<sup>16</sup>. La préparation des visites de chefs d'État provoqua donc de nombreux débats entre les autorités fédérales, provinciales et municipales. En principe, les chefs d'État devaient en premier lieu se rendre à Ottawa pour y être reçus par le gouvernement et le Gouverneur général. Contrairement à l'Expo 58, où l'on avait opté pour des visites officieuses, les visites à Montréal furent véritablement officielles, car elles offraient la possibilité aux représentants d'un grand nombre de nations de rendre hommage au Canada à l'occasion du Centenaire de la Confédération<sup>17</sup>. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports, nommé Commissaire général des visites d'État pour le Centenaire de la Confédération envoya des invitations à 60 chefs d'État. Cinquante-cinq acceptèrent de venir en personne ou se feront remplacer par de Hauts dignitaires et les cinq autres chargèrent leur ambassadeur de les représenter<sup>18</sup>.

L'Empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, est le premier chef d'État à s'être rendu à Montréal dans le cadre de l'Expo 67. Il sera suivi par cinq autres chefs d'États africains : Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun ; Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire ; le lieutenant-général Joseph Arthur Ankrah, président du Conseil de libération nationale du Ghana ; Hamani Diori, président de la République du Niger et Grégoire Kayibanda, président du Rwanda. Les 15 autres pays africains envoyèrent au Canada une délégation composée d'un ou de plusieurs membres du gouvernement, à l'exception du Tchad et de la République malgache qui se firent représenter par leur ambassadeur. Il est intéressant de noter que les représentants gouvernementaux étaient majoritairement ministres du Commerce ou du Tourisme. Les chefs d'État ou leurs représentants faisaient automatiquement une visite à Ottawa pour rendre hommage au Canada l'année de son centenaire et à Montréal, pour inaugurer leur journée nationale sur la Place des Nations à l'Expo 67. Cette inauguration était saluée par 22 coups de canon s'il s'agissait d'un chef d'État et de 19 dans le cas de son représentant. Un discours était systématiquement prononcé par Pierre Dupuy et ensuite par le chef d'État ou son représentant. Le voyage de ces personnages officiels au Canada se prolongeait souvent par la visite d'une autre ville anglophone (Vancouver, Calgary) ou de Québec en fonction de la langue nationale du pays<sup>19</sup>.

À l'Expo, les journées nationales étaient célébrées les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Généralement, le chef d'État (ou son représentant officiel), inaugurait la cérémonie sur la Place des Nations et la journée se poursuivait ensuite par une visite officielle du pavillon, un déjeuner offert par le commissaire général de l'Exposition, la visite d'un ou de plusieurs autres pavillons, une conférence de presse et enfin, un spectacle gratuit offert au public par le pays participant<sup>20</sup>. Un discours était systématiquement prononcé par Pierre Dupuy et ensuite par le chef d'État ou son représentant. La célébration des journées nationales était souvent une bonne occasion pour les pays africains de faire passer des messages à la communauté internationale et de faire découvrir les particularités de leur culture. La rhétorique mise en place dans les discours d'inauguration est d'ailleurs très intéressante à analyser. Trois éléments récurrents dans les discours des orateurs africains méritent d'être soulignés.

Premièrement, les fruits que les participants africains espèrent tirer de leur participation à l'Expo. Ils appellent d'ailleurs très clairement les pays développés à tous les investissements possibles au niveau économique et social. C'est dans ce sens que Pierre Mebaley, le ministre de l'Économie nationale, du Commerce et des Mines du Gabon, parlera lors de son allocution, le 7 août 1967 :



Quels sont ces fruits ? Les pays participants trouveront bien auprès des nations africaines les matières premières qui vous sont utiles et en contrepartie [les nations africaines] appellent de votre part tous les investissements possibles économiques et sociales [sic]<sup>21</sup>.

Ensuite, la mise en valeur des particularités culturelles n'est pas délaissée. Le commissaire général de la section sénégalaise, Papa Diouf, s'inscrit dans cette démarche :

L'Afrique est en train de prendre sa place dans le monde. Elle était auparavant étouffée et notre rôle, à nous autres Africains, consiste précisément à revaloriser cette culture, dont une illustration est fournie dans ce pavillon par notre artisanat, notre art et les passages tirés des œuvres de nos penseurs, de nos poètes, de nos romanciers et de nos pédagogues<sup>22</sup>.

Et enfin, l'écart de richesse entre les nations leur apparaît très visible sur le site de l'Expo. Le président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo, consacre une partie de son discours à la disparité énorme des richesses entre les nations dont les pavillons de l'Expo sont un reflet évident :

Lorsque l'on compare l'indigence de certains pavillons à la splendeur de certains autres, il apparaît évident que la majorité de l'humanité est encore loin d'avoir atteint tout ce qui fait la fierté de l'homme<sup>23</sup>.

### DISCRIMINATION RACIALE À L'EXPO ?

Les efforts entrepris dans le but de faire naître la Place d'Afrique et les descriptions de pavillons projettent une image idéale de l'accueil réservé par la CCEU aux pays africains à Montréal. Il faut toutefois rappeler un certain nombre d'incidents qui émaillèrent cette image.

Un premier problème fut soulevé lors de la dernière réunion des commissaires généraux de section à Montréal, les 4 et 5 avril 1967 : la CCEU avait été accusée quelques semaines plus tôt par la New York Urban League de pratiquer la discrimination raciale. Cette organisation avait donc écrit une lettre au Président Johnson afin que les États-Unis se retirent de l'organisation d'Expo 67<sup>24</sup>. En réponse à cette accusation, le président du collège, Jan Albert Goris proposa l'approbation par l'assemblée d'un communiqué de presse pour protester contre ces allégations qu'il estimait « injustes et difamatoires »<sup>25</sup>. Des débats s'entamèrent et les principaux acteurs furent les commissaires généraux africains, qui souhaitaient connaître en détail les accusations avant de donner leur accord. Après avoir pris connaissance de la lettre de la New York Urban League et entendu les commentaires la démentant de Robert Shaw, le sous-commissaire général de l'Expo, et de Pierre Dupuy, différentes réactions se firent entendre de la part des représentants

africains. Le représentant du Niger suggéra à ses collègues des pays africains de se constituer auteurs de ce communiqué. La délégation du Kenya proposa des amendements à la motion présentée, afin que le texte reflète le plus justement possible le point de vue de l'assemblée. La première suggestion ne fut pas suivie, car le collège dans son intégralité voulait exprimer son indignation face à ces accusations. Quant aux amendements proposés, ils furent acceptés, donnant naissance au texte définitif, adopté par le collège des Commissaires généraux, le 4 avril 1967 :

L'Assemblée des Commissaires généraux de Section ayant pris connaissance des accusations formulées par certains groupes qui mettent en cause la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et prétendent que celle-ci se rend coupable de discrimination raciale, proteste avec force contre ces allégations.

L'Assemblée attire l'attention sur le fait que la Compagnie canadienne s'est efforcée d'obtenir l'adhésion de nombreux pays africains et asiatiques et qu'elle a tout fait pour rendre leur participation aussi efficace et aussi avantageuse que possible.

Aucun incident de caractère racial n'a été porté à la connaissance de l'Assemblée et celle-ci est confiante qu'il n'y en aura pas<sup>26</sup>.

Un petit incident diplomatique fit couler beaucoup d'encre dans la presse montréalaise. Le Commissaire général du Gabon, Daniel Assoumou, fut interpellé une nuit par un policier de la ville de Montréal pour avoir brûlé un feu rouge. Il n'était pas en possession de son permis de conduire et il présenta donc son passeport diplomatique. Le policier refusa le document, qui n'était pas celui qu'il avait demandé, manquant de respect à l'immunité qui accompagne ce type de passeport. La presse populaire fit prendre à cet événement des proportions exagérées, annonçant même l'éventuelle fermeture de l'entière des pavillons de la Place d'Afrique. En réalité, cet incident fut assez vite classé par le Commissaire général du Gabon, qui manifesta seulement son intention de discuter avec Pierre Dupuy du respect que devraient avoir les policiers pour les représentants de pays étrangers à Montréal. Cet épisode est loin d'être le seul transformé par certains journaux, qui furent accusés à plusieurs reprises de sensationnalisme dans leur traitement de l'actualité<sup>27</sup>.

Une série d'autres incidents ont pourtant conduit huit pavillons sur les quinze, exclusivement francophones, à fermer leurs portes les 17 et 18 juillet pour trois problèmes qu'ils imputaient à la CCEU. La « grève » fut provoquée à la suite de vols de pépites d'or et de bijoux dans les pavillons du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Togo. Ils accusèrent donc premièrement l'Expo de ne pas assurer la sécurité et l'entretien de leurs pavillons. La deuxième protestation vint du fait que les danseurs africains, choisis par la CCEU et qui se produisaient sur la Place d'Afrique, étaient en réalité

des Noirs américains vêtus de costumes traditionnels africains. Enfin, ils estimaient que les autorités de l'Expo n'accueillaient pas les dignitaires africains avec les égards dus à leur rang. À la suite d'une réunion entre les pays concernés et la Compagnie de l'Exposition, cette dernière assura qu'elle prendrait les mesures nécessaires pour résoudre ces problèmes. À l'issue de cette réunion, le Commissaire général du Sénégal, Papa Diouf, fut désigné comme porte-parole des pays francophones d'Afrique à l'Expo. On peut s'interroger sur le fait que les pavillons des pays africains anglophones ne fermèrent pas leurs portes à cette occasion, alors qu'ils avaient déjà formulé des plaintes pour des problèmes similaires. Cette abstention témoigne-t-elle d'un manque de concertation, voire même de compréhension entre les États africains? Nous ne saurions le dire.

Deux mois plus tôt, une enquête du quotidien *Le Devoir* s'était aussi inquiétée, à la suite de petits incidents et de rumeurs dans la presse, à savoir si des accusations de préjugés raciaux existaient à l'Expo. Le journaliste réalisa cette enquête auprès des hôtesses africaines des pavillons qui affirmèrent unanimement n'avoir été victimes d'aucune attitude raciste depuis leur arrivée à Montréal. Ce même type de réponse fut donné par les quelques visiteurs noirs également interrogés pour cette enquête<sup>28</sup>.

## CONCLUSION

La mise en scène des progrès accomplis depuis l'indépendance du potentiel industriel et touristique sera généralement très perceptible, tant dans les pavillons que dans les discours des chefs d'État. Tout est fait pour favoriser les investissements étrangers. Nous pensons dès lors que malgré le coût important qu'occasionne la participation d'un État à une exposition universelle, il se révèle nécessaire pour les répercussions positives qui en découlent. Le coût de l'absence d'une nation en voie de développement pouvant, en définitive, se révéler plus lourd que celui d'une participation.

Le contexte enthousiaste pour les unions panafricaines des années 1960 nous incite aussi à penser que l'Expo a contribué à mettre en lumière la solidarité entre les nations d'Afrique. La participation commune de trois pays du Conseil de l'Entente sur la Place d'Afrique en est un bon exemple. En revanche, en ce qui concerne le problème de la perte d'individualité lié à la participation au sein de la Place d'Afrique : il est intéressant de noter la similitude de ce problème avec l'ambivalence des pays africains qui souhaiteront, dans les années 1960, à la fois réaliser l'unité africaine et construire un État-nation.

Quant aux accusations de discrimination raciale à l'Exposition, elles doivent être replacées dans le contexte de lutte contre la ségrégation aux États-Unis, principalement en ce qui concerne la lettre de la New York Urban League. La comparaison des problèmes que rencontrent les Noirs américains aux États-Unis à celle de la participation des Africains à Montréal ne nous semble pas appropriée. D'autre part, la presse canadienne semble avoir fait preuve à plusieurs reprises de sensationnalisme à l'égard de cette question d'actualité brûlante et il n'est pas rare de trouver des démentis consécutifs à certains articles. De plus, si on analyse objectivement l'accueil réservé aux nations africaines par la CCEU mais aussi par le public, il apparaît que ces accusations étaient majoritairement infondées.

Les efforts fournis par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de Montréal de 1967 dans le but d'illustrer l'évolution politique du continent africain depuis 1958 n'auront en tout cas pas été vains. L'adhésion de 21 pays africains à l'Expo 67, dont 20 indépendants peut être considérée comme une franche réussite : les Expositions universelles d'Osaka (1970) et de Séville (1992) n'atteindront pas ce record, qui ne sera battu qu'en 2000, à l'Exposition universelle de Hanovre où seront représentés 45 pays africains, sur un total très impressionnant de 155 pays participants<sup>29</sup>.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin (collection U), 1999, p. 245-247.
2. Cet article est tiré d'une recherche plus vaste menée en 2005-2006. Voir Aude Hendrick, *1958-1967 : une petite décennie, de grands changements. Étude des représentations africaines aux Expositions universelles de Bruxelles 1958 et de Montréal 1967*, mémoire de licence inédit, ULB, section histoire, 2006, 140 p. Voir aussi la communication de Magali Deleuze sur les pays du Maghreb, à l'occasion de ce colloque.
3. Pierre Dupuy, *Expo 67 ou la découverte de la fierté*, Montréal, La Presse, 1972, p. 60.
4. Le pavillon du Koweït ferma ses portes en mai 1967, vexé par l'attitude canadienne dans le conflit au Moyen-Orient. Yves Jasmin, *La petite histoire d'Expo 67. L'Expo comme vous ne l'avez jamais vue*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, p. 363-365.
5. *op. cit.*
6. Archives de la municipalité de Montréal (AMM), Collection de la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967, P67, Expo 67 et TDH, 516, Coupures de presse par thème : Place d'Afrique, dossier D.23560.1-1, microfiche 4.77 : « Le tam-tam à l'Expo ? », dans *La Presse*, 16 janvier 1967.
7. *Rapport général. Troisième réunion des Commissaires généraux de section. 24-27 mai 1966*, Montréal, s.d., p. 135-137.

8. AMM, *op. cit.*, microfiche 4.147 : U. Lefebvre, « On a logé les pays africains dans de véritables “taudis” », dans *Montréal-matin*, 28 juillet 1967.
9. *Ibid.*, microfiche 4.7 : R. Grenier, « Le Ghana, premier pays indépendant de l'Afrique noire à s'inscrire à l'Expo », dans *La Presse*, 12 janvier 1965.
10. AMM, *Ibid.*, microfiche 4.8 : « Trois pays africains à l'Expo », dans *La Presse*, 27 janvier 1965.
11. Les deux derniers pays cités se désistèrent durant la préparation de l'Exposition.
12. AMM, *op. cit.*, microfiche 4.38 : C. Gendron, « L'Expo : 4 pays africains ont pris une décision, 15 autres y pensent », dans *La Presse*, 14 mai 1965.
13. Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, *Rapport général sur l'Exposition universelle de 1967*, tome 1, Ottawa, CCEU, 1969, p. 263-264.
14. ANQ, Fonds P312 : CCEU 1967, boîte 17 : dépliants.
15. AMM, *Ibid.*, microfiche 4.101 : « Trois pays présentent l'artisan d'Afrique », dans *La Presse*, 16 mai 1967.
16. Bryan Macdonald, *La conception de l'Expo 67 : le projet de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de Montréal*, mémoire de maîtrise inédit, UQAM, section histoire, 2005, p. 80.
17. Pierre Dupuy, *op. cit.*, p. 147.
18. Robert Rumilly, *Histoire de Montréal, tome 5 (1939-1967)*, Montréal, Fides, 1974, p. 272.
19. Archives nationales du Canada (ANC), Canadian Corporation for the 1967 World Exhibition Fonds, Visitor's Services Branch, RG71, Volumes 143-148 et 150.
20. *Festival Mondial de 1967 et spectacles gratuits*, s. l. n. d., 5 p.
21. ANC, *op. cit.*, Volume 144, Dossier ARC-71/144-2, Journée nationale du Gabon. Allocution de S.E.M. Pierre Mebaley, ministre de l'Économie nationale, du Commerce et des Mines du Gabon, à l'occasion de la journée nationale du Gabon à l'Expo 67, le 7 août 1967.
22. AMM, *op. cit.*, microfiche 4.92 : « Le Sénégal, terre de soleil et de dialogue », dans *Communiqué de la CCEU 1967*, 21 avril 1967.
23. AMM, *op. cit.*, microfiche 5.46 : « L'écart de richesses entre les pavillons démontre la disparité entre les peuples », dans *La Presse*, 19 octobre 1967.
24. Cette lettre est reproduite dans le rapport de la quatrième réunion des commissaires généraux de section.
25. *Rapport Général, Quatrième réunion du collège des Commissaires généraux de section. 4-5 avril 1967*, Montréal, s. d., p. 47.
26. *Ibid.*, p. 103.
27. AMM, *op. cit.*, microfiche 4.100 : Y. Leclerc et R.J. Bédard, « L'affaire du Gabon ne causera pas de drame à l'Expo 67 », dans *La Presse*, 15 mai 1967.

28. AMM, *op. cit.*, microfiche 4.103. J. V. D, « Afrique : l'incident est clos, les pavillons restent ouverts », dans *Le Devoir*, 16 mai 1967.
29. Bureau international des Expositions, « Hanovre 2000 ».